

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-1792

présenté par
Mme Ménard**ARTICLE 20****ÉTAT B****Mission « Plan de relance »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Écologie	0	100 000
Compétitivité	0	0
Cohésion	100 000	0
TOTAUX	100 000	100 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 100 000 d'euros du programme 362 "Ecologie" action 07 – Infrastructures et mobilité vertes (nouvelle) vers le programme 364 "Cohésion" action 03 "Handicap".

Amendement d'appel.

Cet amendement vise à favoriser l'insertion professionnelle, l'aide à l'embauche et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, particulièrement dans le contexte économique et sanitaire particulier que nous connaissons. Notre politique en la matière doit être plus ambitieuse. Les initiatives de type "cafés joyeux" doivent être multipliées et encouragées pour qu'une véritable intégration des personnes en situations de handicap puisse avoir lieu dans notre système économique aujourd'hui encore trop inadapté.